

DESCRIPTION

Plante annuelle herbacée pouvant dépasser 2 m de hauteur. Tige robuste, dressée, glabre, rougeâtre, simple ou peu rameuse. Racines adventices le long de la tige.

"Impatiens" = "impatient" fait allusion aux fruits explosifs, "glandulifera" = "qui porte de petites glandes".

Feuilles: opposées ou verticillées par 3, de 5 à 18 cm de long et de 5 à 7 cm de large, pétiolées, ovales-lancéolées, 25 à 50 dents de chaque côté terminées par une glande rouge, stipules réduites à des glandes à la base du pétiole.

Fleurs: regroupées en grappes de 5 à 12 fleurs situées à l'aisselle des feuilles. Fleurs de 2,5 à 4 cm, formées par 5 pétales et 3 sépales dont un en éperon court recourbé de 2 à 7 mm. Couleur rougeâtre, rose ou blanche. Floraison de juillet à octobre.

Fruits: capsules en forme de fuseau à 5 valves, glabres, de 2 à 4 cm de long. Fructification de septembre à janvier.



La Balsamine de l'Himalaya a une croissance très rapide mais se reproduit essentiellement par graines.

Elle est autofertile et son nectar attire de nombreux insectes, notamment les abeilles et les bourdons. A maturité, les capsules produites explosent au moindre contact (goutte d'eau) et éjectent les nombreuses graines (800 graines par plant) jusqu'à 6 m du plant mère. Ces graines peuvent ensuite être transportées par l'eau. Elles ont une durée de vie de 18 mois et ont besoin de froid pour germer.

Elle peut également se reproduire par bouturage de tige ou de racine.



La Balsamine de l'Himalaya affectionne les milieux frais comme les berges des rivières et des canaux, les fossés, les talus humides ou les lisières de forêts. C'est une espèce de demi-ombre pouvant être présente en forêt alluviale où elle n'arrive pas à se reproduire.

Elle est originaire de l'ouest de l'Himalaya où on la trouve à des altitudes de 1800 à 3000 m.

On la retrouve en Amérique du Nord et dans toute l'Europe.

En France, elle est présente dans les zones de montagne et sur certains cours d'eau de la région méditerranéenne. Elle a également été observée dans les Alpes, en Alsace, en Haute-Loire, en Rhône Alpes, dans la Loire, dans le Centre et dans la Nièvre.

Confusions possibles

Impatiens balfourii Hooker fil. (Balsaminacées), est originaire de l'Himalaya, elle mesure jusqu'à 1,2 m de haut. Ses feuilles sont alternes et mesurent de 2 à 13 cm de long et de 3 à 7 cm de large. Les grappes sont composées de 3 à 8 fleurs. L'éperon mesure de 12 à 18 mm. Cette espèce est, elle aussi, envahissante en région méditerranéenne, sur les bords de rivière principalement.





Historique

Des graines de cette espèce ont été expédiées de l'Himalaya au Jardin Botanique de Kew à Londres en 1839. Elle a été cultivée en 1842 au Jardin des Plantes de Paris et en 1873 au Jardin des Plantes de Montpellier. Elle s'est progressivement naturalisée en Europe au 19^{ème} siècle. En 1897, elle a été observée au bord d'un cours d'eau dans les Pyrénées-Orientales. Elle s'est fortement propagée au 20^{ème} siècle.

COMPORTEMENT EN MILIEU NATUREL

Nuisances

Par sa germination précoce et sa croissance rapide, la Balsamine de l'Himalaya possède un avantage certain sur les autres espèces des milieux qu'elle colonise. Elle gêne les plantes héliophiles de petite taille en leur faisant de l'ombre. Ses tiges mortes restent dans la litière jusqu'au printemps suivant et peuvent gêner le développement des plantules d'autres espèces. Par leur ombrage, ses peuplements denses peuvent réduire la biodiversité locale et faire disparaître les espèces ayant des besoins en lumière importants. Par exemple, la régression de la Balsamine des bois (*Impatiens noli-tangere* L.), espèce européenne, a été constatée dans ces situations. L'importante masse végétale qu'elle produit entraverait l'écoulement des eaux de crues en automne. Lorsque la plante disparaît en hiver, elle laisse en bordure de cours d'eau un sol nu plus sensible à l'érosion.

Contrôle

Il faut éviter de planter la Balsamine de l'Himalaya à proximité des milieux naturels humides et des zones inondables ou de la rejeter dans des décharges. Lors de travaux de végétalisation, il faut veiller à utiliser de la terre exempte de graines. Sa germination semble limitée lorsqu'un couvert végétal dense est en place. Un sursemis d'espèces couvrantes peut empêcher son installation. Mais dès qu'elle réussit à s'établir, l'ombre qu'elle produit perturbe le développement des autres espèces.

Le système racinaire étant peu profond, les plants peuvent facilement être arrachés manuellement sur les zones faiblement infestées. Les pieds peuvent également être coupés manuellement ou mécaniquement. Pour éviter que le plant ne repousse, la fauche doit être réalisée à intervalles réguliers, le plus près possible du sol (en dessous du premier nœud de la tige). Un pâturage régulier peut se substituer efficacement à la fauche. La Balsamine de l'Himalaya peut également être contrôlée en aspergeant son feuillage d'herbicides*.

Toutes ces opérations doivent être effectuées avant la floraison. Un suivi de 2 ans est nécessaire pour épuiser la banque de semences. Pour une efficacité totale, il est indispensable de prendre en compte l'arrivée de graines transportées par les cours d'eau.

CONDITIONS DE DÉVELOPPEMENT

Elle pousse sur les sols frais, humides et riches ayant tout type de texture (sableux, limoneux, argileux) et de pH (acide, neutre, basique). C'est une espèce de demi-ombre qui craint le gel.

Cette espèce est passée de mode, elle n'est plus vendue dans le commerce. Elle est cependant toujours appréciée par certains amateurs qui la transplantent. Elle est également disséminée par les apiculteurs en raison de ses qualités mélifères.